

## UNE ANALYSE SYNTAXIQUE : LA PHRASE SIMPLE DE LA LANGUE *MÉDOGO* DU TCHAD

**ALLADOUM Service**

*Département d'Alphabétisation et d'Éducation Non Formelle, École Normale  
Supérieure de N'Djamena*

*Courriel : [alladoums@yahoo.fr](mailto:alladoums@yahoo.fr)*

### **Résumé**

Le présent article s'inscrit dans le domaine de la description des langues nationales. Il procède à l'analyse syntaxique de la langue *médogo*, une langue du groupe Sara Bongo Baguirmi, du phylum Nilo-Saharien, parlée au Tchad. Cette étude fait suite aux travaux de recherches antérieures réalisés sur la langue. Son objet est de disséquer la phrase simple de la langue *médogo* en vue de mettre en évidence l'organisation de ses différents constituants. L'étude est sous-tendue par les théories de la grammaire structurale. Elle s'appuie sur les données de la première main, recueillies à l'issue de la recherche documentaire, ainsi que sur celles relevant des entretiens. L'analyse de ces données révèle l'existence des phrases à construction verbale monovalente dont le seul actant est le sujet et divalente ou trivalente, incluant à la fois le sujet et l'objet ou les objets. Dans les constructions attributives, le verbe copule n'est pas exprimé ou implicitement exprimé. Cependant, l'emploi des verbes copulatifs est fortement attesté dans la langue. Parfois, ces verbes sont utilisés en lieu et place de la copule proprement dite. L'agencement des constituants des modalités obligatoires (déclarative, interrogative, impérative, exclamative) et celui des constituants des modalités facultatives (négative, emphatique, passive) ont été mis en évidence. De même, les structures syntaxiques des phrases à expansions circonstanciées dans la langue *médogo* ont été dégagées.

**Mots clés** : *analyse syntaxique, phrase, langue médogo.*

### **Abstract**

This article falls within the field of national language description. It provides a syntactic analysis of the *medogo* language, a language of the Sara Bongo Baguirmi group, of the Nilo-Saharan phylum, spoken in Chad. This study follows on from previous research carried out on the language. Its purpose is to dissect the simple sentence of the *medogo* language in order to highlight the organization of its various constituents. The study is underpinned by structural grammar theories. It is based on first-hand data collected from documentary research and interviews. Analysis of this data reveals the existence of sentences with monovalent verbal constructions whose only actant is the subject, and divalent or trivalent constructions that include both the subject and the object or objects. In attributive constructions, the copula verb is not expressed or is implicitly expressed. However, the use of copulative verbs is strongly attested in the language. Sometimes these verbs are used in place of the copula itself. The arrangement of

the constituents of the obligatory modes (declarative, interrogative, imperative, exclamatory) and that of the constituents of the optional modes (negative, emphatic, passive) have been highlighted. Similarly, the syntactic structures of sentences with circumstantial expansions in the *medogo* language have been identified.

**Keywords:** *syntactic analysis, sentence, Medogo language*

## Introduction

Le présent article part d'une passion personnelle qui nous conduit à nous intéresser aux langues africaines et surtout celles du Tchad qui ne connaissent encore que très peu de travaux scientifiques. Cette insuffisance d'activités de recherche sur les langues nationales tchadiennes ne favorise guère leur promotion. Nos précédentes études portant sur les descriptions phonologique et morphologique de la langue *médogo* s'inscrivaient dans cet ordre d'idées. À présent, nous poursuivons en analysant la structure de la phrase simple de cette langue pour essayer de comprendre l'organisation de ses différents constituants. D'où la motivation de la formulation de ce sujet : « Une Analyse Syntaxique : la phrase simple de la langue *médogo*, langue parlée au Tchad ».

La langue *médogo* est parlée dans la Province du Batha au centre du pays. Elle est parlée également dans la Province de Hadjer-Lamis, notamment dans le Département de Dababa, localité située à environ 300 km au nord de N'Djaména. Caprile (1978) situe le *bilala*, le *kouka* et le *medogo* dans son groupe "Sara-Bongo-Baguirmien", au même niveau que par exemple le *baguirmien*, le *kenga* et le *sara*. De même, Bender (2000) liste le *bilala*, le *médogo* et le *kouka* comme langues distinctes et les classifie comme suit : nilo- saharien, soudanien central, sara-baguirmi / sara- bongo-baguirmi (SBB). Djarangar (2000) essaie de situer le *médogo* dans le groupe " Sara périphérique " des langues " Sara- Bongo ".

Ainsi, la langue *médogo* fait partie de nombre de langues nationales, qui n'ont pas fait suffisamment l'objet d'études pour que l'on puisse prétendre les utiliser dans les enseignements/apprentissages. Devant un tel souci d'ordre scientifique qui compromettrait sérieusement la promotion de nombre de langues africaines, notamment tchadiennes, nous avons jugé utile de poursuivre la description de la langue *médogo* en analysant la structure de sa phrase simple.

L'examen des travaux antérieurs sur la langue révèle que l'aspect syntaxique n'a pas ou n'a que très peu été abordé afin de présenter le fonctionnement de la phrase simple au plan syntaxique. C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé d'effectuer l'analyse portant sur la phrase simple à l'effet donc, de mettre en évidence les structures de différentes phrases et les règles par lesquelles se combinent en phrase les unités significatives. Cela nous conduit à l'interrogation suivante : « Comment les règles d'agencement des constituants de la phrase s'organisent –elles ? De cette question centrale, découlent d'autres interrogations subsidiaires, à savoir : (i) Comment les différentes composantes se présentent-

elles : la base (composante catégorielle) et composante transformationnelle ? (ii) Et comment les rapports syntagmatiques (combinaison des morphèmes) s'entretiennent – ils dans la langue ?

Pour une étude synchronique, la théorie structuraliste semble être plus appropriée pour ce travail, en s'appuyant surtout sur le modèle de la grammaire dépendantielle de Tesnière selon laquelle l'étude de la phrase, qui est l'objet de la syntaxe structurale (...) est essentiellement l'étude de sa structure, qui n'est autre que la hiérarchie de ses connexions (Tesnière, 1959 : 11). Toutefois, pour que l'analyse soit éclairée et orientée davantage, le recours à une autre théorie complémentaire qu'est le générativisme est également nécessaire, pour qui La phrase est un axiome de base ; elle est représentée par une suite de symboles générés à partir du symbole initial  $\Sigma$  par les règles syntagmatiques de la base [...] (Dubois et al., 1973 : 378).

Le corpus de notre étude est constitué de données empiriques, des enregistrements et des transcriptions réalisées lors des enquêtes de terrain.

## 1. Phrase et énoncé

La phrase est du point de vue syntaxique défini comme un assemblage de mots grammaticaux, conforme à des règles de construction. L'énoncé est le produit d'un acte d'énonciation qui varie en fonction des circonstances données. Il est le résultat de l'acte d'énonciation et la production de la langue par un sujet parlant à un moment et à un lieu bien déterminé. Le mot *énoncé* désigne toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs. La clôture de l'énoncé est assurée par une période de silence avant et après la suite de mots, silences réalisés par les sujets parlants. Un énoncé peut être formé d'une ou plusieurs phrases ; on peut parler d'énoncé grammatical ou agrammatical, sémantique ou asémantique (J. Dubois et al., 2007, p 365).

### 1.1. La structure syntaxique et les modalités de la phrase

Nous envisageons consacrer cette séquence à l'analyse de la structure syntaxique et celle des modalités de la phrase de la langue *médogo*.

#### 1.1. Structure syntaxique de la phrase

Il faut dire que la structure syntaxique de la phrase dans la langue *médogo* est formée de deux éléments à savoir la *modalité* et la *phrase de base*. C'est dire que, quelles que soient la longueur et tout autre caractéristique de la phrase de base ; celle-ci obéit à la seule et même règle, celle constituée d'une modalité (Mod.) et d'une phrase noyau(P).

Formalisation : Structure syntaxique de la phrase

$$\boxed{\Sigma \longrightarrow \text{Mod} + \text{P}}$$

Cette règle de la formation syntaxique de la phrase se lit : structure de la phrase est égale à la modalité et la phrase noyau.

## 2. Les modalités de la phrase

Comme synonyme de mode, la *modalité* définit le statut de la phrase : assertion, ordre ou interrogation (Dubois et al.Op. cit). De ce fait, la langue *médogo* à l'instar de bon nombre de langues du monde, présente deux sortes de modalités de la phrase : les modalités obligatoires comprenant les modalités déclarative, interrogative, impérative et exclamative ; puis celles dites facultatives regroupant les modalités négative, emphase ou passive. Ainsi, en abordant cet aspect de la modalité de phrase de la langue *médogo*, nous traitons de facto le type de phrase simple de celle-ci.

### 2.1. Les modalités obligatoires

Par obligatoire nous comprenons ce qui a un caractère d'obligation, de contrainte. Donc, il s'agit des modalités de phrases qu'on ne peut pas s'en passer dans la langue. Les modalités obligatoires sont celles s'appliquent à toute phrase simple. Car, toute phrase est nécessairement une *déclaration*, une *interrogation*, une *injonction* ou une *exclamation* (avec quelques nuances près). C'est pourquoi, aucune de phrase de langue *médogo* échappe à ces contraintes modales. Nous allons examiner chacune de ces modalités à l'aide des exemples, règles et représentations graphiques.

#### 2.1.1. La modalité déclarative

Les énoncés déclaratifs présentent une information comme vraie, qu'il s'agisse d'affirmation, qui mettent l'accent sur la véracité d'un fait, ou de négation, qui nient la valeur de vérité soit du procès uniquement soit de l'énoncé dans son ensemble (Creissels, 2006b :63). Ainsi, il est à noter qu'une phrase déclarative n'est pas forcément affirmative. Par conséquent, elle peut exprimer des faits vrais, faux ou supposés.

|                                                                                                                                       |                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>mbürgi</i> $\square$ <i>ne</i> $\square$ <i>ṣrdi</i> $\square$ <i>n</i> <i>dáme</i> $\square$<br>ânes/art/transporter+prés/bagages | « Les ânes transportent les bagages » |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|

|                                                                                            |                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <i>dṣxgīnē</i> <i>ndūgi</i> $\square$ <i>n</i> <i>rā</i><br>femmes/art/acheter+prés/viande | « Les femmes achètent la viande » |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|

La structure de la phrase déclarative est identique à celle de la phrase simple. Elle est formée de morphème SN1 *mbürgi*  $\square$  *ne*  $\square$  « Les ânes » suivi de morphème SV *ṣrdi*  $\square$  *n* *dáme*  $\square$  « transportent les bagages ». Le SV est constitué de morphème verbal *ṣrdi*  $\square$  *n* « transportent » et du morphème SN2 *dáme*  $\square$  « les bagages ».

Formalisation : Structure de la phrase déclarative

Phrase déclarative  $\longrightarrow$  P + marqueur [Ø]

##### 2.1.1.1. Les types de l'énoncé déclaratif

Après l'analyse portant sur l'énoncé, il convient d'examiner les structures de différents types de l'énoncé déclaratif. Leur identification serait essentielle pour

les étapes suivantes du travail. Nous avons distingué trois types d'énoncés dans la langue *médogo* à savoir : les constructions intransitives, transitives et transitives à deux compléments.

### La valence du verbe dans la phrase

Le terme *valence* est dérivé du domaine de la chimie, et comme en chimie, note David Crystal, un élément donné peut avoir différentes valences dans différents contextes. Une grammaire de valence présente un modèle de phrase contenant un élément fondamental (généralement, le verbe ) et un certain nombre d'éléments dépendants (diversement appelés arguments , expressions, compléments ou valents ) dont le nombre et le type sont déterminés par la valence attribué au verbe (David Crystal, 2008). Ainsi, à chaque modalité d'énoncé que nous venons d'évoquer, pourrait correspondre un type de verbe précis. À ce titre, on trouve dans la langue des phrases à verbaux intransitifs, des verbes transitifs et les constructions copulaires.

### La phrase à verbe monovalent

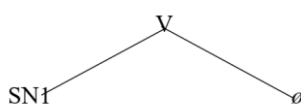
Il est composé uniquement du verbe et ne comporte aucune expansion. C'est un verbe monovalent qui n'admet pas d'objet. Le seul actant est le sujet. Cette forme de groupe verbal est attestée dans la langue *médogo* à travers des constructions intransitives.

Voici la formalisation de la règle : Structure de l'énoncé à morphème verbal intransitif

$$\boxed{\Sigma \longrightarrow \text{SN1} + \text{V}^i}$$

La règle se lit : l'énoncé peut être construit du sujet et du morphème verbal intransitif.

En voici leur figure arborescente :



(1) *já ɔ r*  
 /il/venir+prés/

« Il vient »

*māzā āgā*  
 /serpent/ramper+prés/

« Le serpent rampe »

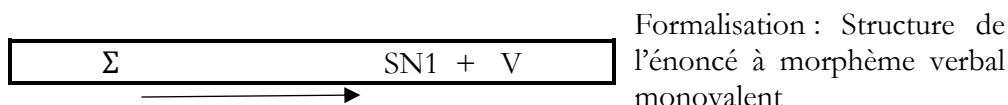
*gāgbō nɛ rɔxɔ nɛ fɛ*  
 /arbre/dém/grand/tomber+passé/

« Ce grand arbre est tombé »

Les structures des énoncés à morphème verbal monovalent sont constituées des morphèmes SN1 *já* « Il », *wāzā* « le serpent » et *gāgbōne* « ce grand arbre » suivis des morphèmes verbaux *ɔ* *r* « vient », *ágā* « rampe » et *rɔxɔ ne* *fé* « est tombé ». Le morphème verbal constitue à lui seul un syntagme verbal. Dans ce cas, l'élément expansif est complètement absent.

Par ailleurs, le morphème SN1 *wāzā* « le serpent » (2) est structuré en morphème nominal de base *wāzā* et en morphème du déterminant zéro ( $\emptyset$ ). L'expression du singulier de l'article défini est traduite dans la langue par l'absence d'un morphème. C'est la raison pour laquelle nous avons symbolisé cette absence par ce symbole  $|\emptyset|$  qui représente les articles définis singuliers. C'est à juste titre que Denis Creissels (1979 :177) n'a-t-il pas déclaré qu'il n'est pas rare que le système des marqueurs nominaux comporte un morphème zéro à valeur générique. Cette affirmation vient étayer le cas existant dans la langue, objet de notre étude.

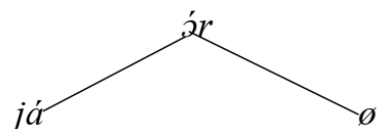
Le morphème SN1 *gāgbōne* « Ce grand arbre... » est constitué de racine nominal *gāg* « arbre », suivi du morphème adjectival *bō* « grand » et du déterminant *ne* « ce ». Autrement dit, les déterminants se postposent au nom. Le déterminant obligatoire *ne* « ce » se place après celui facultatif *bō* « grand ». La structure de l'énoncé à morphème verbal monovalent peut se formaliser comme suit.



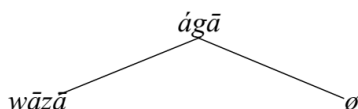
La règle se lit : l'énoncé à morphème verbal monovalent est construit du sujet suivi du verbe uniquement. Cette règle précise que le morphème verbal seul peut constituer le groupe verbal dudit énoncé.

En voici les représentations arborescentes des énoncés ci-dessus :

*já ɔ r*  
 « Il vient »



*wāzā ágā*  
 « Le serpent rampe »



### La phrase à verbe divalent ou bivalent

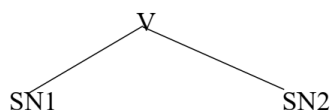
Une phrase à verbe divalent ou bivalent est une phrase dont le verbe admet un complément. C'est-à-dire, il inclut à la fois le sujet et l'objet direct. À propos des objets dans ces cas de figure, Balga (2022 : 86) indique que la réquisition du verbe donne un caractère obligatoire aux actants objets. Les actions exprimées par les verbes sont sémantiquement incomplètes sans ces compléments essentiels. De telles structures sont indubitablement attestés dans la langue.

En voici la formalisation : Structure de la phrase à verbe divalent

$$\Sigma \longrightarrow \text{SN1} + \text{V}^t + \text{SN2}$$

La règle se lit : l'énoncé à morphème verbal divalent est construit du sujet suivi du verbe et du complément d'objet direct.

En voici leur représentation graphique :



- |                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>(2) <i>mún ngābnε</i> <i>ɾɔ́n nābā</i><br/>         /enfant/homme/dém/aimer +prés/travail/</p> <p><i>túbūjū mōtō āsíní dōgō</i><br/>         /lions/trois/dévorer+passé/buffle/</p> <p><i>jágé ndúgí rā</i><br/>         /elles /acheter+prés/viande/</p> | <p>« Ce garçon aime le travail »</p> <p>« Les trois lions dévorent le buffle »</p> <p>« Elles achètent la viande »</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

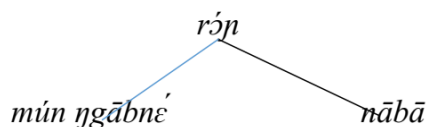
Les illustrations présentent les énoncés à morphèmes verbaux divalents. Ces énoncés sont formés de morphèmes verbaux *ɾɔ́n* « aime », *āsíní* « dévorent » et *ndúgí* « achètent » ; puis précédés des morphèmes SN1 *mún ngābnε* « ce garçon », *túbūjū mōtō* « les trois lions » et *jágé* « Elles » ; ensuite suivis de morphèmes objets *nābā* « le travail », *dōgō* « le buffle » et *rā* « la viande ».

Dans les morphèmes SN1 *mún ngābnε* « ce garçon » et *túbūjū mōtō ge* « les trois lions », les déterminants *nε* « ce », *mōtō* « trois » et *ge* « les » suivent toujours les noms.

Nous représentons graphiquement les énoncés sus évoqués :

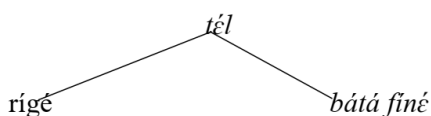
*mún ngābnē rōn nābā*

« Ce garçon aime le travail »



*rigé tē l bātā finē*

« Vous avez tué un mouton »



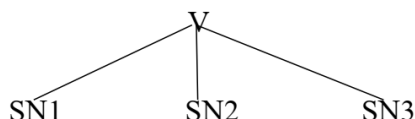
Les représentations graphiques des formes verbales divalentes dans les énoncés sus évoqués sont constituées de deux barres obliques ou branches formant un angle. Le verbe est placé au sommet de cet angle avec deux actants dont l'un est un SN1 (sujet) à la première barre et un second actant SN2 (complément d'objet direct) se situe à la barre suivante. Cependant, la présence de ces deux actants n'a pas modifié grand-chose sur la structure des verbes.

### La phrase à verbe trivalent

On parle d'une phrase à verbe trivalent, lorsque ce verbe admet deux compléments d'objets. Cette catégorie de formes d'énoncé qu'on peut retrouver aussi dans la langue. Nous pouvons formuler ces énoncés à morphèmes verbaux trivalents en ces termes. Voici la formalisation : Structure de l'énoncé à morphème verbal trivalent

|                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------|
| $\Sigma \longrightarrow \text{SN1} + \text{V}^t + \text{SN2} + \text{SN3}$ |
|----------------------------------------------------------------------------|

La règle se lit : la forme de la phrase à morphème verbal trivalent est structurée en sujet suivi du verbe et de deux compléments d'objet. Leur schéma se présente comme suit :





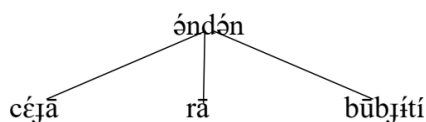
- (3)  $C\epsilon \square j\bar{a} \ \partial \square nd\bar{a} \square n \ r\bar{a} \ b\bar{u}b\bar{j}\bar{i} \square t\bar{i}$  « Sa mère donne de la viande à son père »  
 //mère/ma/donner+prés/viande/père/son//
- $r\bar{o}nd\bar{a} \square m\bar{a} \ k\bar{o}r\bar{o} \ l\bar{o}k\bar{o}l\bar{o} \ \bar{a}l\bar{i}$  « Mon frère parle de l'école à Ali »  
 //frère/mon/parler+prés/école/ali//

Ces phrases à morphèmes verbaux trivalents illustrés à savoir  $C\epsilon \square j\bar{a} \ \partial \square nd\bar{a} \square n \ r\bar{a} \ b\bar{u}b\bar{j}\bar{i} \square t\bar{i}$  « Sa mère donne de la viande à son père » et  $r\bar{o}nd\bar{a} \square m\bar{a} \ k\bar{o}r\bar{o} \ l\bar{o}k\bar{o}l\bar{o} \ \bar{a}l\bar{i}$  « Mon frère parle de l'école à Ali » sont constitués de morphèmes SN1  $C\epsilon \square j\bar{a}$  « sa mère » et  $r\bar{o}nd\bar{a} \square m\bar{a}$  « mon frère » de morphèmes verbaux  $\partial \square nd\bar{a} \square n$  « donne » et  $k\bar{o}r\bar{o}$  « parle » suivis de morphèmes SN2  $r\bar{a}$  « la viande »,  $l\bar{o}k\bar{o}l\bar{o}$  « l'école » et SN3  $b\bar{u}b\bar{j}\bar{i} \square t\bar{i}$  « son père »,  $\bar{a}l\bar{i}$  « Ali ».

Il est à constater le morphème complément d'objet en second est en contigu au complément d'objet direct qui le précède. C'est-à-dire, il se place immédiatement après sans un morphème prépositionnel, comme en français.

Les énoncés ci-dessus sont représentés par les schémas suivants :

$c\epsilon \square j\bar{a} \ \partial \square nd\bar{a} \square n \ r\bar{a} \ b\bar{u}b\bar{j}\bar{i} \square t\bar{i}$   
 « Sa mère donne de la viande à son père »



### La phrase à verbe copule

D'après Roberts (2018:28) une copule est « une particule qui sert de liaison entre le sujet et certains prédicats qui n'ont pas de verbe. Une copule proprement dite n'est pas un verbe (elle ne se conjugue pas, comme le verbe être en français) ». Lorsque « certains prédicats...n'ont pas de verbe » comme le souligne le même dictionnaire, il ne s'agit pas dans ce cas d'un syntagme verbal. En *médogo*, la copule est toujours absente dans les constructions attributives. On l'a notée par : | $\emptyset$ |.

- (4)  $b\bar{e}n\epsilon \square f\bar{a}s\bar{a}$  « Cette maison est belle »  
 /maison/dém/ø/belle/
- $d\bar{o}x\bar{g}\bar{i}n\epsilon \square d\bar{a}n\bar{i}n\bar{i} \ b\bar{i}l\epsilon \square n\epsilon \square$  « Ces femmes sont très gentilles »  
 /femmes/pl/dém/ø/gentille/pl/adv degré/

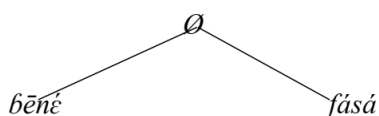
Les constructions attributives sont constituées sans verbe copule. Le verbe copule n'est pas exprimé. Nous le représentons par le symbole  $\emptyset$ . Ainsi, par exemple, dans l'énoncé  $\bar{a}d\bar{u}m \ m\bar{a}r\bar{d}\bar{a}n\bar{a} \ m\bar{i}n \ p\bar{a}l\bar{i}$  « Adoum est malade de paludisme », l'absence du morphème de copule être est marquée par un vide. Par conséquent, l'attribut

*márdáná* « malade » se place immédiatement après le sujet *ādūm* « prénom particulier ».

Les illustrations sus présentées se schématisent de la manière suivante :

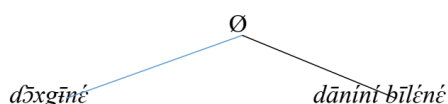
*bēnē fásá*

« Cette maison est belle »



*dṣxgīnē dāníní bīlē nē*

« Ces femmes sont très gentilles »



Les constructions verbales attributives sus évoqués sont représentées par des graphiques constitués de deux barres obliques ou branches. Ces barres se joignent, formant un sommet d'un angle sur lequel est observé l'absence de la copule  $\emptyset$  admettant deux actants. La barre du premier côté porte l'actant SN1 (sujet), la deuxième barre représente l'actant SA ou SN (attribut du sujet).

### Les phrases à verbes copulatifs

Dans la phrase à *verbe copulatif*, le verbe qui est suivi d'un adjectif ou d'un syntagme nominal attribut. En français, les verbes devenir, sembler, paraître, etc. sont appelés des verbes coputatifs. On peut retrouver également des morphèmes pouvant exprimer ces concepts dans la langue *médogo*, à l'instar des verbes *rí* « rester », *ndē* / « devenir », *tárē* / « sembler, paraître ».

- (5) *já rí kālẏnā* « Il/elle est resté(e) seul(e) »  
 /il/rester+pass /adjectif/

*mūsā ndē / mūfē lékóló* « Moussa devient instituteur »  
 /Moussa/devenir+prés  
 /monsieur/école/

*āsān tárē / rārībīnē* « Assane semble fatigué »  
 /Assan/sembler+prés/fatigué/

Les formes des morphèmes des verbes coputatifs ne diffèrent pas de leurs formes radicales. Donc, elles sont invariables. Ces morphèmes sont constitués ici de formes simples. Les structures syllabiques des coputatifs sont formées d'une syllabe CV, CVC comme *rí* « est resté » et *ndē* / « devient » et de deux syllabes

CVCVC, comme *tárē* / « semble ». Les tons que portent ces syllabes sont des tons hauts.

### 2.1.2. La modalité interrogative

On appelle *interrogation* le mode ou type de communication institué par le sujet parlant entre lui et son (ou ses) interlocuteur(s) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite [...]. L'interrogation est dite « totale » quand elle porte sur l'ensemble de la phrase (elle est exprimée par l'intonation interrogative, généralement accompagnée de l'interversion du sujet ou de la locution interrogative *est-ce que*)<sup>1</sup>. Pour Maingueneau (2004:178), « l'interrogation est un type de modalisation qui s'oppose à l'assertion ou à l'injonction et qui peut investir des structures syntaxiques diverses. Elle doit être rapprochée de la négation qui peut également être partielle ou totale, et de la relativisation, avec laquelle elle partage une bonne part de son matériel morphologique et de son fonctionnement syntaxique ».

Nous relevons dans la langue *médogo* deux formes de modalité interrogative : l'interrogation totale, qui porte sur l'ensemble de la proposition et l'interrogation partielle, qui porte sur un élément particulier de la phrase.

### 2.1.3. L'interrogation totale

L'interrogation totale porte sur la phrase tout entière. On peut y répondre par l'affirmative *nām* "oui" ou par la négative *īnē* : "non" en *médogo*. Elle se manifeste syntaxiquement par l'interrogatif *Cám* "Est-ce que" placé au début de la phrase et elle est caractérisée par l'intonation montante.

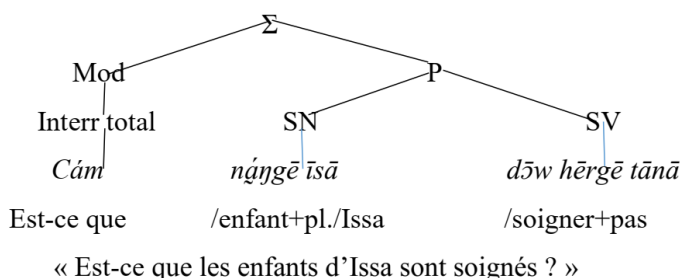
- |                                                                                                                                                                      |                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| (6) <i>Cám sídnē āsān rā ?</i><br>Est-ce que/cheval+pl./manger+prés.<br>/viande<br><i>Cám nā ē gē isā dōw bēgē tānā</i><br>Est-ce<br>que/enfant+pl/Issa/soigner+pas/ | « Est-ce que les chevaux<br>mangent la viande ? »<br><br>« Est-ce que les enfants d'Issa<br>sont soignés ? » |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Dans la phrase interrogative de la langue *médogo*, le morphème interrogatif *Cám* "Est-ce que" est toujours placé en tête de la phrase suivi d'une intonation montante à l'oral, la structure de la phrase reste identique à celle de la phrase déclarative.

Formalisation : Structure de la phrase interrogative

Phrase interrogative totale → Morphème interr total [Cám] + P

La représentation graphique de cette phrase se présente comme suit :



Par contre, si dans la phrase interrogative totale, le morphème interrogatif se place au début de phrase, dans l'interrogation partielle celui-ci se place soit au début soit à la fin de la phrase selon que la question porte sur le sujet, l'objet ou le circonstant.

<sup>1</sup>ditionnaire.lerobert.com

(7) *dē tél mōṅgē ná*  
 /personne/tuer+passé/bœuf  
 +pl./démon/particule interr/

*nāṅgē kájā dī*  
 enfant +pl./regarder+prés./quoi

*būb mūsā 5r5 mātā*  
 Père/Fatimé/arriver+passé/quand

« Qui a tué les bœufs-  
 là ? »

« Que regardent les  
 enfants »

« Le père de Moussa est  
 arrivé quand ? »

#### 2.1.4. La modalité impérative

D'après Queffelec (2006:271) cité par Balga (2012:300).

Glosable par inviter quelqu'un à faire quelque chose (cette invitation pouvant aller du commandant à la prière en passant par le conseil), la modalité injonctive s'applique à des énoncés qui accomplissent un acte illocutoire particulier, l'acte d'injonction. Le locuteur énonciateur « je » essaie, en produisant un énoncé injonctif, d'imposer un comportement, un fait précis à l'allocataire destinataire et d'exercer ainsi une contrainte sur lui.

Cette clarification met en évidence l'émission d'un message par l'énonciateur et sa réception par le destinataire. On peut certainement retrouver des énoncés de ce type dans la langue *médogo*.

(8) *jōmā danā*  
 écouter+prés./moi/ bien

*īṣir/ nānī a*

" Ecoute moi bien "

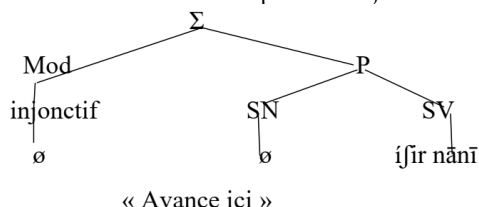
"Avance ici "

Avancer+pres./ici

Formalisation : Structure de la phrase injonctive

Phrase injonctive → P = GV

L'arbre de représentation de la structure la phrase injonctive est la suivante :



### 2.1.5. La modalité exclamative

Une phrase *exclamative*, comme son nom l'indique exprime l'exclamation. Elle se distingue des autres modalités de phrase par l'intonation (transcrite par un point d'exclamation à l'écrit).

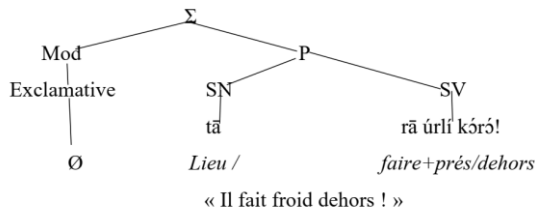
- (9) *īnə kəʃsá!* « Fume-tu le tabac ! »  
 toi/boire+prés/fumée
- tā rā úrlí kóró!* « Il fait froid dehors ! »  
 lieu/faire+prés/dehors

Il n'y a pas un morphème particulier qui peut caractériser syntaxiquement la phrase exclamative, mais elle est traduite par une réaction vive et brève ainsi qu'une intonation particulière à l'oral.

Formalisation : Structure de la phrase exclamative

Phrase exclamative → P + Ø

La représentation arborescente de cette structure est la suivante :



## 2.2. Les modalités facultatives

Par facultatif, ce qu'on peut faire, employer, observer ou non. Donc, il s'agit dans ce cadre précis des modalités de phrase qui ne s'imposent pas à tout locuteur. Car, toute phrase n'est pas nécessairement une *négation*, une *emphase*, ou une *passivité*. On dénombre dans la langue trois types de modalités facultatives dans la langue *médogo* que sont : la négation, l'emphase, la passivité

### 2.2.1. La modalité négative

La *négation* est un des statuts de la phrase de base (assertive ou déclarative, interrogative et injonctive ou impérative) consistant à nier le prédicat de la phrase [...]. La négation en français « ne...pas », « ne...jamais », etc., est exprimée en *médogo* par la particule *dá* toujours placée à la fin du mot ou de la phrase

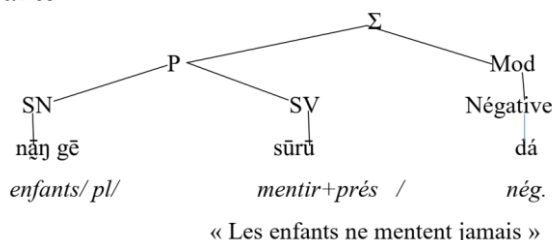
- (10) *nāŋ gē sūrū dá* « Les enfants ne mentent jamais »  
*enfants/ pl/ mentir+prés*  
*/ nég.*

L'exemple montre ici que la structure de la phrase négative se présente comme suit : Syntagme nominal + Syntagme verbal + Morphème de négation. En clair, le morphème de négation est aussi postposé à la phrase.

Formalisation : Structure de la phrase négative

Phrase négative  $\longrightarrow$  P + Négation

La représentation graphique de la structure de cette phrase négative se présente de la manière suivante :



### 2.2.2. La modalité emphatique

Dans une première forme de la syntaxe générative transformationnelle, l'emphase était introduite par une transformation d'emphase portant sur la phrase P et opérant un changement structurel précédent la transformation affixale. Dans une seconde étape, l'emphase a été un des éléments facultatifs de la modalité de phrase, dans l'optique du schéma initial  $\Sigma \longrightarrow$  Mod + P (à lire : phrase de base = modalité de phrase + noyau) (Dubois et al. Op. cit.).

- (11) *mān, kál māmá* « Moi, je vais partir »  
*moi/ø/aller+prés/partir+inf*

« Nous, nous allons rester ici »

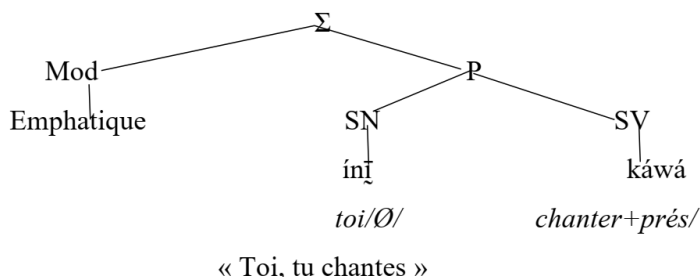
*zīgē, kál zī ré nānē*  
*nous/ø/aller+prés/ici*

L'illustration indique que la structure de la phrase emphatique est caractérisée par la mise en relief du SN1, frappé par une intonation particulière. Sur le plan syntaxique, le syntagme nominal concerné est décalé mais n'est pas repris au début de la phrase.

Formalisation : Structure de la phrase emphatique

Phrase emphatique  $\longrightarrow$  P + Emph

La structure de la phrase emphatique peut être représentée comme suit :



### 2.2.3. La modalité passive

En grammaire générative, on appelle *transformation passive* les opérations de transformation que subit la phrase active de structure profonde pour devenir la structure de surface passive (Dubois et al. Op. cit).

(12) *ɲārɣānɛ tɛ ɲɛ* « Ce champ a été cultivé »  
 champ/dem/cultiver+pas+pass/pron (le)

*āɲgɛ n túbí āsɲɛ* « L'antilope a été dévorée par le lion »  
 antilope/lion/manger+pas+pass/pron(la)

La structure de la construction passive est constituée de syntagme nominal (objet) suivi du verbe et de l'objet repris par un pronom, avec l'absence du complément d'agent.

Formalisation : Structure de la phrase passive

Phrase passive  $\longrightarrow$  P + Passivation

### 2.3. La phrase à complément circonstanciel

En grammaire, on donne le nom de *circonstanciels* aux compléments qui indiquent les circonstances dans lesquelles une action a été réalisée (compléments circonstanciels de temps, de lieu, de manière, de cause, de but, d'accompagnement, de prix, d'instrument, de moyen, etc.) (Dubois et al., Op. cit). Ces compléments sont alors parfois dits compléments essentiels du verbe ou compléments circonstanciels du verbe ou encore expansions contraintes du verbe<sup>1</sup>. Dans la langue *médogo*, nous n'avons identifié que quelques énoncés à compléments circonstanciels.

- |                                                                                         |                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| (13) <i>gāg rōxō dān be□ ntí</i><br>arbre/tomber+pas/cour /maison/loc<br>(circ lieu)    | « L'arbre est tombé<br>dans la cour »            |
| <br><i>mōlō c□ dō□ r□ dā nintí</i><br>chat/dormir+prés/tête/logement/loc<br>(circ lieu) | <br>« Le chat dort sur le<br>toit de la maison » |
| <br><i>musa ōrdā bārwāne□</i><br>Moussa/venir+ pas/matin/dém (circ<br>temps)            | <br>« Moussa est venu ce<br>matin »              |
| <br><i>mōlō ān kaskā</i><br>chat/courir +prés/adv (circ manière)                        | <br>« Le chat court vite »                       |

L'exemple indique que les compléments circonstanciels sont constitués de GN, GP ou de GA. Syntactiquement, ces différents groupes se placent après le verbe.

L'analyse des morphèmes verbaux a permis d'examiner les formes verbales dans de différents syntagmes verbaux et énoncés. Il ressort que les énoncés dans cette langue sont deux sortes de modalités, à savoir les modalités obligatoires et facultatives. L'étude s'est focalisée sur les verbes dans les énoncés à modalités obligatoires que sont les énoncés déclaratif, interrogatif, impératif et exclamatif avant d'aborder ceux des énoncés issus des modalités facultatives, notamment les énoncés négatif, emphatique et passif.

Au total, ce travail est une contribution à l'approche descriptive de la langue parlée par les Médogo, principalement dans les Provinces du Batha et du Hadjer-Lamis. L'objectif de l'analyse a été de disséquer la phrase simple de la langue *médogo* en vue de mettre en évidence l'organisation de ses différents constituants. Dans cette optique, les types de l'énoncé déclaratif ont été abordés partant de la notion de valence verbale. La dissection de la valence verbale a offert l'occasion d'apprécier les phrases à construction verbale monovalente dont le seul actant est le sujet et divalente ou trivalente, incluant à la fois le sujet et l'objet ou les objets. Dans les



constructions attributives, on a relevé que le verbe copule n'est pas exprimé ou implicitement exprimé. Cependant, il a été relaté que l'emploi des verbes copulatifs est fortement attesté dans la langue. Parfois, ces verbes sont utilisés en lieu et place de la copule proprement dite. Les structures des phrases à travers diverses modalités ont été analysées. C'est ce qui a permis de mettre en exergue l'agencement des constituants des modalités obligatoires (déclarative, interrogative, impérative, exclamative) et de celles facultatives (négative, emphatique, passive). Aussi faut-il indiquer que cette analyse a permis de dégager dans la langue *médogo* les structures syntaxiques des phrases à expansions circonstanciées.

### **Bibliographie**

- Académie française. (1798). [5e édition]. Dictionnaire de L'Académie française. Paris : ebooksFrance.
- Balga, Jean Paul. (2012). *Le français en contact avec le tupuri à Maroua (Cameroun) : phonologie, Morphosyntaxe et imaginaires linguistiques*. Thèse soutenue en vue de l'obtention du Doctorat Ph. D en Linguistique française, Université de Ngaoundéré, 13 janvier 2012
- ....., 2022. *Le sens de la dot en pays Tupuri, modalités et décryptage du vocabulaire consacré au Tchad et au Cameroun*, l'Harmattan, Paris, 222p.
- Bender, M. Lionel. 2000. Nilo-Saharien. Dans : Heine, Bernd et Derek Nurse. 2004. Les langues africaines. Paris : Éditions Karthala.
- Caprile, Jean-Pierre. 1978. Le Tchad. Inventaire des études linguistiques. Daniel Barreteau (éditeur). Paris : Conseil international de la langue française.
- Creissels Denis, 1979. Unités et catégories grammaticales. Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales, Université de Grenoble, 209 p.
- ....., 2006b. Syntaxe générale, une introduction typologique. Vol 2, La phrase, Hermès sciences: Lavoisier, Paris.
- Crystal David, 2008. *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*, 6e éd. Blackwell, consulté le 16 novembre 2019.
- Djarangar Djita Issa, 2000. " Essai de Classification des langues sara" Proceedings of the 2nd World congress of African Linguistics, Leipzig 1997 H. Ekkehard Wolff & Orin D. Gensler eds. Rüdiger Köppe Verlag, Köln, Cologne, Germany, pp. 215- 227.
- Dubois Jean, Mathée Giacomo, Guespin Louis, Marcellesi Christiane, Marcellesi Jean Baptiste, Mével Jean Pierre, 1973. Dictionnaire de linguistique, paris, Larousse, 516 p.
- ....., 2007. Grand dictionnaire linguistique et sciences du langage, Paris, Larousse.
- Maingueneau, Dominique, 2004. Éléments de linguistique pour le texte littéraire. Paris : Armand Colin.

Queffélec, Ambroise, 2006. « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire Camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », pp 261-280, Le français en Afrique, N0 21.

Tesnière Lucien, 1959. Éléments de Syntaxe structurale, Paris, Klincksieck, 670 p.